Pyrrhus, ayant reçu cette lettre, s'écria : « A ce trait, je reconnais Fabricius : il serait plus facile de détourner le soleil de sa route ordinaire, que de détourner ce Romain du sentier de la justice et de la vertu. » Quand il se fut convaincu de la vérité du fait énoncé dans la lettre, il fit punir le traître du dernier supplice ; et, pour témoigner au général ennemi sa reconnaissance, il lui renvoya tous les prisonniers romains sans rançon. Le magnanime consul, ne voulant point accepter une récompense pour n'avoir pas commis un crime, ne refusa point les prisonniers romains, mais renvoya un pareil nombre de prisonniers tarentins et samnites[1].

Du reste, Fabricius n'avait fait que son devoir en refusant les offres d'un scélérat; ce qu'il y a de louable dans sa conduite, c'est l'avertissement qu'il donna sur-le-champ à Pyrrhus.

Justice et humanité.

Pendant une guerre que se faisaient l'Angleterre et l'Espagne[2], un navire anglais, richement chargé, essuya, dans le golfe de la Jamaïque[3], une tempête furieuse qui l'obligea d'entrer dans le port de la Havane[4] pour sauver sa cargaison et son équipage. Le capitaine anglais, conduit devant le gouverneur, lui raconta comment il s'était vu forcé d'aborder dans un port ennemi. « Je viens, lui dit-il, vous livrer mon vaisseau, mes matelots, mes soldats et moi-même; je ne vous demande que la vie pour mon équipage. — Non, monsieur, répondit le généreux Espagnol, je ne vous traiterai pas ainsi. Si nous vous avions pris en pleine mer ou sur nos côtes, dans un combat, votre vaisseau serait de bonne prise et vous seriez nos prisonniers ; mais, lorsque vous êtes battus de la tempête, et que vous vous réfugiez dans ce

1. C'étaient des peuples d'Italie, alliés de Pyrrhus.
2. En 1766.
3. Ile appartenant aux Anglais.
4. La Havane est une grande et belle ville, capitale de l'île de Cuba, en Amérique, qui appartient à l'Espagne.

port, j'oublie et je dois oublier que ma nation est en guerre avec la vôtre. Nous ne voyons en vous que des hommes : l'humanité nous oblige à vous donner des secours gratuits. Déchargez donc en assurance votre vaisseau ; radoubez-le ; vous partirez ensuite, et je vous donnerai un sauf-conduit jusqu'à ce que vous soyez au delà des Bermudes[1]. »

La conduite de Lapérouse[2], célèbre marin français, ne fut pas moins honorable. Le gouvernement l'avait chargé d'aller attaquer et détruire les établissements des Anglais dans la baie d'Hudson[3]. Après une traversée longue et périlleuse, Lapérouse parvint au terme de sa navigation ; il prit et détruisit les forts anglais. La conduite qu'il tint ne fit pas moins d'honneur à son humanité qu'à son courage. Les ordres qu'il devait exécuter étaient rigoureux : il s'y conforma avec toute l'obéissance d'un marin ; mais, une fois l'ennemi vaincu et ses devoirs de soldat remplis, il songea à remplir ceux de l'humanité. Les Anglais s'étaient enfuis dans les bois ; leurs forts étaient détruits. Qu'allaient devenir ces malheureux, exposés d'un côté à périr de faim, de l'autre à tomber entre les mains des sauvages ? Lapérouse, avant de repartir, déposa pour eux sur le rivage des armes et des vivres.

---

§ II.

PROBITÉ.

La probité peut suppléer à beaucoup d'autres qualités; mais, sans elle, aucune autre qualité n'a de valeur. Il ne faut jamais se fier à ceux qui manquent de probité quelques talents qu'ils puissent avoir. (*Paroles de Washington.*)

1. Groupe d'îles de l'océan Atlantique, au N. E. des Antilles, appartenant à l'Angleterre.
2. Né à Alby; chargé, en 1785, par Louis XVI, d'un voyage de découvertes; depuis 1788 on a ignoré ce qu'il était devenu ; on a acquis plus tard la certitude qu'il avait péri avec tous ses compagnons dans un naufrage.
3. Vaste golfe dans l'Amérique septentrionale, communiquant, à ce qu'on croit, avec la mer Polaire : ses limites sont peu connues.

La probité est une vertu si délicate et si scrupuleuse, qu'elle s'effarouche de l'ombre même d'un soupçon. (B.)

On loue et on doit louer les actes de probité où l'on sent un principe de vertu, un effort de l'âme. Un homme pauvre remet un dépôt dont il avait seul le secret : il n'a fait que son devoir, puisque le contraire serait un crime; cependant son action lui fait honneur et doit lui en faire. On juge que celui qui ne fait pas de mal, dans certaines circonstances, est capable de faire le bien ; dans un acte de simple probité, c'est la vertu qu'on loue. (*Cours de morale.*)

Aristide.

[490 av. J. C.]

Après la fameuse bataille de Marathon [1], Aristide fut laissé seul avec un petit nombre d'hommes pour garder les prisonniers et le butin, et ce grand homme justifia la bonne opinion qu'on avait de son intégrité. L'or et l'argent étaient semés çà et là dans le camp ennemi ; les tentes des chefs ennemis et les vaisseaux qu'on avait pris étaient pleins d'habits précieux et de meubles magnifiques : non-seulement il ne fut pas tenté de toucher à ces monceaux de richesses, mais il empêcha tous les autres d'y toucher.

Ce fait n'a rien de louable; Aristide n'a fait dans cette occasion que ce qu'exigeait la probité la plus vulgaire, mais voici un trait vraiment remarquable.

Plus tard ce même Aristide fut choisi, par tous les peuples de la Grèce, pour administrer leurs finances et veiller sur le trésor commun. Pour exercer des fonctions si importantes, il n'accepta aucun salaire, et mourut si pauvre, que la république dut se charger de faire ses funérailles et de doter ses filles [2].

Saint Éloi [3].

Dans le temps qu'Éloi n'était encore que simple orfévre, le roi Clotaire II, informé de son habileté, le chargea de faire un fauteuil d'or enrichi de pierreries,

1. Gagnée par les Athéniens, au nombre de dix mille, contre une armée de cent mille Perses, qui avaient débarqué sur leurs côtes. Marathon est à 34 kilomètres N. E. d'Athènes.

2. Voir, page 187, la note sur Fabricius.

3. Mort en 659.

et lui fit donner pour cet ouvrage une grande quantité d'or, que l'orfévre ne reçut qu'après l'avoir fait peser. Il fit aussi compter les pierres précieuses qu'on lui remit. Il travailla sur le modèle qu'on lui avait donné, mais, au lieu d'un seul fauteuil, il en fit deux. Il n'en présenta d'abord qu'un à Clotaire, qui en fut très-content. Il lui présenta ensuite le second. Le prince fut surpris ; et, comme il ne pouvait se persuader que ce qu'on avait fourni à Éloi eût été suffisant pour faire les deux fauteuils, il fallut l'en convaincre par le poids, qui se trouva égal à celui qu'on avait donné. Le roi vit qu'il pouvait accorder toute sa confiance à un homme si probe. Telle fut l'origine de la fortune de saint Éloi, qui, comme on le sait, devint premier ministre.

Thomas Morus [1].

Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, l'un des plus grands hommes de son temps, était d'une droiture inflexible. Un des plus puissants seigneurs de la cour avait un procès considérable dont il craignait l'issue. Pour se rendre le chancelier favorable, il lui envoya en présent deux flacons de vermeil d'un très-grand prix. Morus les fit remplir d'un excellent vin, et les renvoya à ce seigneur, qui gagna sa cause parce qu'elle était juste. Ce digne magistrat était persuadé, avec raison, que tout juge qui reçoit un présent, fait les premiers pas vers l'iniquité; et que, lorsqu'on écoute celui qui veut acheter la justice, on est bien près de la vendre.

Dugas.

Lorsque M. Dugas était prévôt des marchands [2] à Lyon [3], les boulangers vinrent lui demander la permission d'augmenter le prix du pain : il leur répondit qu'il examinerait leur demande. En se retirant ils laissèrent

1. Mort en 1536.

2. On appelait *prévôt des marchands*, à Paris et à Lyon, le magistrat qui remplissait les fonctions de maire de la ville.

3. Vers le milieu du XVIIIe siècle.

adroitement sur la table une bourse de deux cents louis. Ils revinrent, ne doutant point que la bourse n'eût bien plaidé leur cause. M. Dugas leur dit : « Messieurs, j'ai pesé vos raisons dans la balance de la justice, et je ne les ai point trouvées de poids. Je n'ai pas jugé qu'il fallût, par une cherté que rien ne justifie, faire souffrir le peuple. Au reste, j'ai distribué votre argent aux deux hôpitaux de cette ville : je n'ai pas dû croire que vous en voulussiez faire un autre usage. J'ai compris que, puisque vous étiez en état de faire de telles aumônes, vous ne perdez pas, comme vous le dites, dans votre commerce. »

Wimpfen.

[Septembre 1792.]

Au commencement des guerres de la Révolution, les Autrichiens assiégeaient Thionville[1]. Leur général, au nom de l'empereur d'Autriche, offrit à Félix Wimpfen, commandant de la place, un million, s'il voulait la leur livrer : « Volontiers, dit gaiement le brave Français, pourvu que l'acte de vente soit passé devant notaire. »

Daumesnil.

[1814.]

Le brave général Daumesnil fit, dans une circonstance semblable, une réponse à la fois aussi gaie et aussi fière. Après avoir perdu une jambe en combattant contre les Russes, cet illustre invalide avait été nommé gouverneur de Vincennes[2]. Les souverains alliés, qui envahirent la France en 1814, lui firent offrir deux millions s'il voulait leur livrer la place. Il répondit à l'envoyé : « Allez dire aux Russes que je leur rendrai Vincennes quand ils m'auront rendu ma jambe. »

L'Ostiak.

[XVIIIe siècle.]

Les Ostiaks, peuple à demi sauvage du nord de la

1. Ville forte, sur la Moselle, à 24 kilomètres de Metz.

2. Célèbre forteresse, située à 7 kilomètres de Paris.

Russie, sont remarquables par leur désintéressement et leur probité. En voici un exemple. Un marchand russe allant de Tobolsk[1] à Bérésoff[2] passa la nuit dans la cabane d'un Ostiak : le lendemain il perdit, à quelque distance, une bourse dans laquelle il y avait environ cent roubles[3]. Le fils de l'homme qui avait donné l'hospitalité au Russe, allant un jour à la chasse, passa par hasard à l'endroit où cette bourse était tombée, et la vit sans la ramasser. De retour à la cabane, il se contenta de dire qu'il avait remarqué cette bourse sur le chemin, et qu'il l'y avait laissée. Son père le renvoya aussitôt sur le lieu, et lui ordonna de couvrir la bourse avec de la terre et quelques branches d'arbres, afin qu'elle pût être retrouvée à cette même place par celui à qui elle appartenait, si jamais il venait la chercher. La bourse resta dans cet endroit pendant plus de trois mois. Lorsque le Russe revint de Bérésoff, il alla loger chez le même Ostiak, et lui raconta la perte qu'il avait faite le jour même qu'il était parti de chez lui : « C'est donc toi qui as perdu une bourse, lui dit l'Ostiak ? eh bien ! sois tranquille, je vais te donner mon fils qui te conduira à l'endroit où elle doit être, tu pourras la ramasser toi-même. » Le marchand, en effet, trouva sa bourse à la place même où elle était tombée.

Sentiment de la probité dans un enfant de sept ans.

Un bon villageois, nommé Jacques, devant quelque argent à un de ses voisins, lui offrit en payement ses poules, qui furent acceptées.

Les poules furent donc portées chez le voisin. Mais, comme elles n'étaient point renfermées, le lendemain, lorsqu'elles voulurent pondre, elles retournèrent chez

1. Capitale de la Sibérie, ou Russie asiatique.

2. A 570 kilomètres N. de Tobolsk; chef-lieu d'une contrée affreuse et presque inhabitée, qui produit des pelleteries en assez grande quantité.

3. Le *rouble* est une monnaie d'argent, dont le cours a varié entre 3 fr. 45 c. et 4 fr. 64 c. Elle vaut aujourd'hui 4 fr.

Jacques déposer leurs œufs dans leur ancien poulailler.

Le fils de Jacques, nommé Philippe, petit garçon âgé de sept ans au plus, était alors tout seul à la maison. Entendant glousser ses poules chéries, il courut tout de suite au poulailler, fureta dans la paille et trouva les œufs. « Ha! ha! se dit-il à lui-même, voilà de bons œufs frais que j'aime tant! ma mère sera bien aise de les trouver à son retour; elle les fera cuire, et nous les mangerons. Cependant, reprit-il un instant après, pouvons-nous bien retenir ces œufs? n'appartiennent-ils pas au voisin, comme nos pauvres poules? J'appris l'autre jour à l'école que l'on doit rendre une chose que l'on trouve à celui à qui elle appartient, dès qu'on le connaît. Allons, allons, je n'attendrai pas que mes parents reviennent, je vais porter les œufs à leur maître. » En effet, il courut aussitôt frapper à la porte du voisin : « Tenez, lui dit-il en entrant, je vous apporte les œufs que vos poules viennent de pondre dans notre poulailler. — Et qui t'envoie ici? lui demanda le voisin. — Personne. — Quoi, tu m'apportes ces œufs sans que personne te l'ait commandé? — Vraiment oui, mon père et ma mère ne sont point à la maison; je fais ce qu'ils m'auraient dit de faire, j'en suis sûr. — Et d'où vient que tu n'as pas attendu leur retour? — C'est qu'ils ne reviendront qu'à midi; et d'ici là, je n'avais pas le droit de retenir une chose que je sais être à vous. »

Le vieil aveugle.

(XIXe siècle.)

Un vieillard aveugle se tenait assis sur la route qui conduit de la ville de la Charité à Nevers, et de temps en temps une légère pièce de monnaie tombait dans son chapeau.

Sa petite-fille était auprès de lui, et ses rires joyeux parvenaient quelquefois à égayer le visage du pauvre

homme. La gentillesse de la pauvre petite attirait l'attention des passants, et rendait plus fréquentes les aumônes qui tombaient dans le chapeau du vieux mendiant.

Elle était à jouer au milieu de la route, lorsqu'un nuage de poussière s'éleva, et une voiture de poste, attelée de quatre chevaux, vint à passer rapidement. Lorsqu'elle fut éloignée, la petite fille retourna à ses jeux, et fut surprise de trouver quelque chose qu'elle porta à son grand-père : c'était un portefeuille.

Le vieillard le prit, et sentant qu'il était plein et fermé par une petite serrure, il n'essaya point de l'ouvrir, et se disposa à aller à la ville voisine, le remettre aux autorités. Dans ce moment passait un paysan qui connaissait le vieux mendiant, et qui s'approcha pour lui parler. « Qu'est-ce que vous tenez à votre main? lui dit-il. — C'est un portefeuille que ma petite-fille vient de trouver sur la route; il est sans doute tombé de la voiture qui vient de passer. Je vais le porter à la Charité, afin que ceux qui l'ont perdu puissent le retrouver s'ils viennent le réclamer. — Que vous êtes bon! ce portefeuille renferme probablement des billets de banque : votre fortune est faite si vous le gardez; n'en parlez à personne. — Garder le bien d'autrui! non non; j'aime mieux être misérable et honnête, qu'être riche et avoir quelque chose à me reprocher. » L'aveugle alla sur-le-champ remettre sa trouvaille au commissaire de police de la Charité.

Le portefeuille fut réclamé dès le lendemain. On offrit au vieux mendiant une forte récompense : car la somme contenue dans le portefeuille était considérable. Il ne voulut rien accepter.

Quelques jours après, le même paysan rencontra encore ce brave homme, et lui dit : « Eh bien! trouvez-vous encore que vous avez bien fait de rendre ce portefeuille? Vous savez maintenant ce qu'il contenait; vous seriez riche si vous aviez voulu : que vous reste-t-il pour

avoir été si honnête? — Il me reste le témoignage de ma conscience, qui me dit que j'ai bien agi. »

Le mendiant.

[Janvier 1845.]

Dernièrement, un jour de congé, un élève externe du collége de Lille trouva sur son chemin un pauvre aveugle qui sortait de l'église et que conduisait un chien. L'enfant s'approche du pauvre et lui glisse sa petite aumône; mais, ô surprise! il est refusé; l'enfant rougit, insiste, mais en vain. A quelque distance était son père, dont la surprise était grande aussi : il avait connu jadis les besoins de l'aveugle et l'avait secouru bien des fois; il connaissait aussi sa probité, et, croyant que son refus a pour motif le jeune âge de l'enfant, il s'approche : « C'est mon fils, lui dit-il, prenez; je suis bien aise qu'il vous donne, et j'applaudis à sa charité. — Non, monsieur, répond le pauvre; ma misère est moins grande qu'elle n'était, et je puis à présent m'abstenir de mendier. Il vient de m'être accordé une pension de cent cinquante francs à cause de mes services militaires, et en outre une gratification annuelle de cinquante francs m'est assurée. Je puis gagner aussi quelque chose à faire des commissions en ville : car mon chien me conduit fort bien; je puis vivre ainsi. Je n'ai mendié que forcé par la plus absolue nécessité, et maintenant cette nécessité n'existe plus. »

Le jeune manœuvre.

[Novembre 1845.]

Un fermier des environs de Toulouse avait mis au fond d'un panier soigneusement recouvert de paille, un sac de mille francs, et le portait à dos de cheval à son propriétaire : c'était le prix de son fermage, amassé à grand'peine dans cette année, mauvaise pour le pays. Chemin faisant le panier se défonça, et le sac tomba sur la grande route; à son arrivée seulement, le fermier

s'aperçoit de cette perte : rien ne peut peindre le désespoir de cet homme ruiné. Il retourne chez lui et raconte son malheur, que l'on croit déjà sans remède.

Un jeune journalier d'environ dix-huit ans, nommé Leprieu, se rendait à son travail par le même chemin : il trouve le sac, le ramasse avec l'étonnement d'un homme qui n'a jamais vu pareil trésor, l'enveloppe soigneusement et arrive à son chantier, où il a la prudence de ne pas parler de sa trouvaille.

Les grandes nouvelles vont vite : c'était, pour une commune qui n'est pas très-riche, un événement important que le malheur arrivé au fermier, et bientôt les compagnons de travail de Leprieu en sont instruits et en causent entre eux. Le jeune homme connaît alors d'une manière certaine quel est le légitime propriétaire du trésor qu'il a trouvé; il s'empresse de revenir au village, chargé de son fardeau, et il rend au pauvre fermier sa fortune et la vie.

Toute la fortune de cet honnête jeune homme consiste dans les 90 centimes qu'il gagne par jour.

Le fermier.

[1847.]

Un fermier des environs de Namur vint se plaindre à son propriétaire de ce que, dans une de ses grandes chasses, il avait foulé aux pieds et considérablement endommagé une pièce de blé. « C'est bon, répondit le propriétaire; faites évaluer le dommage, j'en payerai le montant. » Le fermier lui ayant aussitôt répondu qu'il avait fait faire le calcul, et que le dommage s'élevait à cinq cents francs, le propriétaire le remboursa immédiatement, et n'y pensa plus.

Quelques semaines après, il voit revenir le fermier : « Monsieur, lui dit ce brave homme, le blé qui avait été foulé aux pieds s'est relevé et est devenu le plus beau de toute la ferme. Je viens vous rapporter les cinq

cents francs. » Et en effet il déposa sur la table un sac contenant cette somme.

« Ah! s'écria le propriétaire charmé, mais non surpris, voilà un trait qui me plaît; c'est ainsi que les hommes devraient toujours agir les uns envers les autres. »

Il ouvre un tiroir de son secrétaire, y prend cinq cents francs en or, et les mettant dans le sac où étaient les cinq cents francs du fermier, il lui remet le tout entre les mains.

« Vous avez, lui dit-il, un enfant qui est encore à l'école; je lui fais ce cadeau. Faites valoir cet argent pour lui comme vous l'entendrez; quand il sera en âge, vous le lui remettrez de ma part, et surtout n'oubliez pas de lui dire à quelle occasion vous l'avez reçu. »

La probité récompensée

[XVIIIe siècle.]

Un jeune paysan breton, nommé Perrin, qui cultivait une petite ferme aux environs de Vitré[1], revenait un soir de cette ville avec sa femme Lucette. Perrin fait un faux pas et tombe. La nuit l'empêche de distinguer ce qui avait occasionné sa chute, il cherche avec les mains, et ramasse un sac assez pesant : curieux de savoir ce qu'il contient, il entre avec Lucette dans un champ où brûlaient encore des racines auxquelles les laboureurs avaient mis le feu pendant le jour. A la clarté qu'elles répandent, il ouvre le sac, et y trouve douze mille francs en or. « Que vois-je! s'écria Lucette; ah! nous voilà devenus riches. » Transportés de joie, ils se remettent en chemin : ils étaient près de leur maison, lorsque Perrin s'arrête : « Cet or peut nous rendre heureux, dit-il, mais est-il à nous? La foire de Vitré vient de finir; un marchand, en retournant chez lui, l'a vraisemblablement perdu; dans ce moment où nous nous

1. Chef-lieu d'arrondissement dans le département d'Ille-et-Vilaine.

livrons à la joie, il est peut-être en proie au désespoir le plus affreux : pouvons-nous jouir de son bien? Le hasard nous l'a fait trouver; mais le retenir serait un vol. Allons chez M. le curé, et remettons-lui cet argent. » Lucette fut de son avis, et ils exécutèrent sur-le-champ cette bonne résolution.

Le curé fit annoncer dans les journaux le sac perdu; personne ne se présenta pour le réclamer. Au bout de deux ans, le curé ne jugea pas qu'il fallût attendre davantage : il reporta le sac aux deux jeunes époux : « Mes enfants, leur dit-il, jouissez du bienfait de la Providence. Ces douze mille francs sont actuellement sans produit; vous pouvez en faire usage. Si, par hasard, vous découvriez le maître, vous devriez les lui rendre; faites-en un emploi qui, les changeant seulement de nature, n'en diminue point la valeur. » Perrin suivit ce conseil : il acquit pour cette somme la petite ferme qu'il tenait à bail. Le fermier, devenu propriétaire, donna une plus grande valeur à son terrain; ses champs, mieux cultivés, devinrent plus fertiles : il vécut dans une douce aisance.

Dix ans après, un jour que Perrin, après un travail pénible, revenait des champs, il vit passer sur la grande route un homme dans une voiture qui versa à quelques pas de lui. Il courut porter du secours; il offrit les chevaux de sa charrue pour transporter les malles, et pria le voyageur, qui n'était point blessé, de venir se reposer chez lui.

« Ce lieu m'est bien funeste, s'écria le voyageur : j'y ai déjà fait, il y a douze ans, une perte assez considérable. Je revenais de la foire de Vitré : j'emportais douze mille francs en or, que j'ai perdus. — Comment, lui dit Perrin, avez-vous négligé de faire des recherches pour les retrouver? — Cela ne me fut pas possible : je me rendais à Lorient[1], où je devais m'embarquer pour les

1. Ville du département du Morbihan; port renommé.